Terrains en gazon synthétique « Sec »

Charte d'entretien à annexer à la demande de subsides « Infrasports »

Dans le cadre de la mise en œuvre de ….. terrain(s) de ……..en gazon synthétique « SEC » sur le site de …… à ……, l'Administration Communale de …… ou l'ASBL gestionnaire …… s'engage à procéder ou à faire procéder par la sous-traitance, en tout ou partie, aux prestations d'entretien décrites ci-dessous, conformément au cadre normatif des revêtements de sols sportifs en gazon synthétique (dernière version établie par Infrasports) et aux prescriptions spécifiques du fabricant et/ou de l'adjudicataire des travaux, et confirme que les ressources nécessaires (main d'œuvre, matériel, budget, …) seront mises à disposition durant la période d'affectation du subside de 15 ans.

1. **Entretien régulier**

- Fréquence : quotidienne ou hebdomadaire en fonction de la fréquence d'utilisation
- Prestations :
 - Dépollution et nettoyage de la surface de jeu et des abords directs (feuilles, aiguilles, déchets divers, algues, mauvaises herbes y compris racines, mousses, …)
 - Décompactage léger pour aérer le matériau de remplissage (qualité roulement et rebond du ballon)
 - Nettoyage des taches éventuelles (huile, chewing-gum, liquides corporels, …)
 - Brossage quand la surface est sèche, durant la période de la journée la plus fraîche (redresser fibre et égaliser matériau de remplissage) -> tous les 15 j max / toutes les 35 à 40 heures pour 22 joueurs pour le football (à adapter suivant l'occupation)
 - Zones sollicitées (5,5m, corners, pénalty, … pour le football) : brossage spécifique avec éventuel ajout de matériau de remplissage
 - Inspection mensuelle visuelle des regards de visite du réseau de drainage
 - Contrôle systématique des chaussures utilisées sur le terrain
 - Opérations spécifiques recommandées par le fabricant / adjudicataire pendant les périodes d'inactivité

2. **Entretien spécialisé (budget de l'ordre de 2.500 € à 4.500 € HTVA)**

- Fréquence : annuelle ou biannuelle en fonction de la fréquence d'utilisation
- Prestations :
 - Contrôle de la quantité du matériau de remplissage
 - Contrôle de la stabilité des collages et lignes,
 - Enlèvement des déchets de toute nature
 - Nettoyage et brossage en profondeur
 - Décompactage intensif si nécessaire
 - Nettoyage des abords
 - Contrôles des équipements externes (clôtures, pare-ballons, éclairage, buts, …)
 - Opération(s) spécifique(s) en fonction de l'état du terrain

3. **Journal d'entretien**

Mise à disposition, sur le site, d'un journal d'entretien dans lequel toutes les interventions seront consignées

Fait à ……., le ……

Signature(s)

Nom, Prénom, Fonction